

L'ajournement

Finalement, notre grand problème, aujourd'hui, vient de ce que ce Programme énergétique national, conçu en 1980, est sur le point de s'effondrer. La canadienisation est évidemment en bonne voie, comme le ministre le signalait l'autre jour. Néanmoins, dans la conjoncture économique, ces entreprises sont au bord du gouffre en raison de leur endettement, obligées qu'elles sont de forer dans des régions éloignées, surtout sur les terres du Canada, où les frais d'exploitation sont démesurés. Ces sociétés risquent donc l'arrêt de leur activité alors qu'en fait, les grandes multinationales, celles avec qui nous avons voulu traiter, se trouvent dans une situation beaucoup plus avantageuse que les entreprises canadiennes.

La campagne en faveur des économies d'énergie a indéniablement fait son œuvre et des changements structurels sont survenus dans l'économie. Par contre, nous devons faire face à une baisse radicale dans la consommation d'énergie à cause de la récession, une période qui ne reflète pas les véritables besoins des sources énergétiques appropriées.

Le problème suivant concerne évidemment les recettes publiques et l'effondrement du Programme énergétique national. Le gouvernement fédéral a dirigé son action de manière à la concentrer sur un seul secteur industriel, ce qui a probablement été sa plus grande erreur. Il a succombé à l'appât de gains liquides immédiats. Nous avons vu les projections des recettes tomber de 65 milliards à une trentaine de milliards et continuer leur chute à 20 milliards. Les projections concernant l'expansion économique et le partage des recettes par le gouvernement fédéral témoignent indéniablement de la gravité de la situation.

Le Programme énergétique national qui était considéré comme un facteur de croissance économique d'ici la fin du siècle, était basé presque exclusivement sur les mégaprojets qui sont tous tombés à l'eau. Je le répète, c'est un échec retentissant non seulement du programme énergétique national mais aussi de notre programme économique ou de l'absence de programme.

Le sujet à l'étude fait partie intégrante du Programme énergétique national, qui est devenu incontrôlable; nous avons envisagé d'établir un prix canadien et il faudra le maintenir. Il est un fait que les Canadiens seraient avantagés par un prix légèrement inférieur au prix mondial du pétrole. La reprise économique s'accéléierait, ce qui améliorerait la situation du pays en général.

Le dernier aspect de l'effondrement du Programme énergétique national dont nous parlons ce soir porte sur les ententes entre les provinces productrices et les provinces consommatrices. C'est le chaos intégral. Les récentes prises de bec entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve préoccupent beaucoup les Canadiens et les Terre-Neuviens. A mon avis, le gouvernement fédéral a joué un rôle pas très honorable dans cette affaire. Par ailleurs, il faut éviter un affrontement entre l'Alberta et le Canada. Il faut absolument résoudre les problèmes qui se posent, pour essayer de conclure avec la province de Terre-Neuve une entente juste et équitable.

• (1825)

Je crois que le sixième point, à savoir la nécessité de conclure une entente qui mette sur la même longueur d'onde les provinces productrices et celles qui sont consommatrices, avec la collaboration du gouvernement fédéral, est d'une importance vitale. Il importe peu de savoir si le gouvernement fédéral est en mesure d'exercer ses pouvoirs par le biais des tribunaux. En fin de compte, le gouvernement fédéral ne respecte pas les objectifs d'entraide, de partage et d'équité qui étaient énoncés dans le Programme énergétique national. Nous constatons plutôt de la part du gouvernement fédéral, notamment dans le différend avec Terre-Neuve, une totale insensibilité aux besoins de certaines régions du pays, qui doivent pouvoir exercer une certaine mainmise sur le rythme et la nature du développement qui se produit chez elles, dans le cadre plus général de la sécurité énergétique de l'ensemble du Canada.

M. Garnet M. Bloomfield (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, il y a 18 mois exactement, le gouvernement fédéral et le gouvernement albertain ont conclu une entente jetant les bases de notre politique actuelle en matière de prix pétroliers. En vertu de cette politique, le pétrole importé et le nouveau pétrole canadien sont payés au cours mondial, alors qu'on ne paye que 75 p. 100 au maximum du prix mondial pour le pétrole produit au Canada qui a été découvert il y a plusieurs années. Le gouvernement applique un mécanisme de pondération de ces deux prix qui garantit que le prix payé par les consommateurs canadiens sera toujours inférieur au cours international.

Afin d'encourager une plus grande utilisation de nos abondantes ressources en gaz naturel, notre politique prévoit que le prix de ce produit sur le marché, qui est déterminé à Toronto, doit équivaloir à 65 p. 100 du prix du pétrole. Les prix du pétrole et du gaz ont une énorme influence sur les prix de l'électricité et d'autres sources d'énergie et, en conséquence, tous nos prix énergétiques sont très compétitifs par rapport à ceux pratiqués dans d'autres pays.

• (1830)

Le député de Comox-Powell-River (M. Skelly) a dit à la Chambre le 22 février que le prix de l'essence aux États-Unis n'était que de 95c. le gallon, tandis qu'au Canada il était de \$2 ou plus. Même à supposer qu'il parlait de dollars et de gallons américains, et qu'il comparait au prix en dollars canadiens et en gallons impériaux, sa comparaison demeure fautive. En réalité, en moyenne, les prix de l'essence au Canada et aux États-Unis ne sont pas tellement différents. Lorsque le prix de l'essence au Canada dépasse celui au sud de la frontière, c'est souvent en raison de taxes provinciales plus élevées que les taxes correspondantes imposées par les États. Le prix du mazout au Canada est bien inférieur au prix américain. Il faut remarquer également que notre essence est beaucoup moins chère que dans les pays européens.